

*Amendement permettant l'application des dispositions
des deux derniers alinéas de l'article 99 du Règlement*

ART. 27

N° 271

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 novembre 2012

FINANCEMENT SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2013 - (N° 415)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 271

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 27

ANNEXE C

I. – Rédiger ainsi le tableau de l'alinéa 2 :

«

(En milliards d'euros)

	Maladie	Vieillesse	Famille	Accidents du travail / Maladies professionnelles	Régimes de base
Cotisations effectives	84,0	117,6	36,0	12,5	250,2
Cotisations prises en charge par l'État	1,4	1,4	0,6	0,0	3,4
Cotisations fictives d'employeur	0,6	38,1	0,1	0,3	39,2
Contribution sociale généralisée	64,7	0,0	9,9	0,0	74,7
Impôts, taxes et autres contributions sociales	28,9	18,4	8,4	0,1	55,9
Transferts	2,5	36,9	0,3	0,1	29,2
Produits financiers	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1
Autres produits	2,7	0,6	0,6	0,5	4,4
Recettes	185,0	213,1	55,9	13,7	457,0

»

II. – Rédiger ainsi le tableau de l'alinéa 5 :

«

(En milliards d'euros)

	Maladie	Vieillesse	Famille	Accidents du travail/ Maladies professionnelles	Régime général
Cotisations effectives	75,0	70,5	35,7	11,6	192,8
Cotisations prises en charge par l'État	1,1	1,0	0,6	0,0	2,6
Cotisations fictives d'employeur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Contribution sociale généralisée	56,4	0,0	9,9	0,0	66,3
Impôts, taxes et autres contributions sociales	22,2	12,2	8,4	0,1	42,9
Transferts	2,6	27,4	0,3	0,0	20,6
Produits financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres produits	2,6	0,2	0,5	0,4	3,7
Recettes	159,8	111,3	55,5	12,2	329,0

»

III. – Rédiger ainsi le tableau de l'alinéa 8 :

«

(En milliards d'euros)

	Fonds de solidarité vieillesse
Cotisations effectives	0,0
Cotisations prises en charge par l'État	0,0
Cotisations fictives d'employeur	0,0
Contribution sociale généralisée	10,7
Impôts, taxes et autres contributions sociales	6,1
Transferts	0,0
Produits financiers	0,0
Autres produits	0,0
Total	16,8

»

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement révisé, pour l'ensemble des régimes obligatoires de base, le régime général et le Fonds de solidarité vieillesse, les prévisions de recettes par catégorie pour l'exercice 2013. Sont ainsi tirées les conséquences de l'ensemble des amendements votés par l'Assemblée nationale avec un effet sur les recettes.